

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2019

OBJET

**Avenant N° 1 à la convention de financement
pour l'année 2019 au titre de l'Allocation
Logement Temporaire (ALT)**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°5**

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent avenant a pour objet le renouvellement de la convention ouvrant droit à l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées, approuvée lors du Conseil d'administration du 17 mai 2018.

Le Centre Communal d'Action Sociale bénéficiera pour 2019 d'une aide financière prévisionnelle d'un montant annuel de 3 958,32 euros.

Le versement des crédits s'effectuera comme suit, sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances :

- 50 % d'avances en début de gestion, avant la fin du premier semestre ;
- 30 % en cours de gestion, avant la fin du troisième trimestre ;
- 20% avant la fin de gestion.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS d'autoriser le Président à signer l'avenant N° 1 à la convention de financement du 30 mai 2018, pour l'année 2019, au titre de l'Allocation Logement Temporaire (ALT) gérée par le CCAS d'Essey-Lès-Nancy.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 juin 2019.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 20 JUIN 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI, Véronique SAGET et Marie-France LACOUR.

M. Louis CAUSERO.

ABSENTS :

MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

